COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 JUIN 2013

Elus Présents : Jean-Yves BONNIEC, Marcelle BONNIN GUERIN, Alain BOSSARD, Pierre CANTONI, Denis DUSSART, Alain JALLADEAU, Luc JOURNAULT, Daniel ORIEUX, Jean-Marcel QUIBLIER, Josiane QUIRION, Alain RE, Dominique SALIOU.

Invités Présents : Sébastien GESBERT (CD53), Brigitte JAMBART (Agent administratif de la Ligue), Patrice LEBRETON (CD49), Francis SIMON (CTN).

Approbation du compte-rendu du CA du 30 mars 2013
Approbation à l'unanimité.

Réunion du bureau restreint le 16 mai 2013
Compte-rendu des décisions du Bureau prise lors de cette réunion du 16 mai 2013 (voir Annexe 1) et approbation à l'unanimité.

Le point du secrétaire
- Journal de bord de la Ligue : mis en place et géré par le Secrétariat Général, accessible en lecture à tous les membres du Comité Directeur, il permettra de synthétiser les actions de la Ligue faites et à faire.
- Licenciés 2013 : près de 4500 : Satisfaction sur la hausse de licenciés : +10% par rapport à l'an dernier.
- Attribution de la prochaine AG de la Ligue du 8 Février 2014 au club de la Ferté Bernard.
- Un cahier des charges va être élaboré pour l'organisation des AG de Ligue.

Le point du trésorier
- Péripéties bancaires : le transfert de compte, suite au changement de Trésorier, a été retardé par le manque d'efficacité des services bancaires.
- Dossier 3Di Le Mans Nature/André Beauclair. Après étude du dossier de subvention, il apparait que cette compétition n'est pas une compétition nationale. Le Comité Directeur ne valide pas cette subvention : 2 votes pour, 5 abstentions et 8 votes contre.
- Une modification des procédures des demandes de subvention d'aide aux clubs pour des compétitions autres que celles de la Ligue, sera proposée au prochain Comité Directeur.
- Validation de l'aide de la Ligue aux déplacements aux compétitions de D1 inscrites au projet sportif du Pôle, des archers du Pôles dont le déplacement ne se fait pas au titre d'une équipe de club ou n'est pas assuré directement par la Ligue. Le cas échéant, la mutualisation des moyens logistiques et de l'hébergement est requise.

Commission Communication
- Lettre aux clubs organisateurs : validation de la proposition d'envoyer par email une lettre à chaque organisateur de compétition de Ligue deux à trois semaines avant sa tenue ; pour établir un contact (qui n'existe pas toujours), lui préciser le

nom du représentant de Ligue et quelques points régulièrement non respectés, même si indiqués dans le cahier des charges (voir Annexe 2).

- Rapport à l'issue de chaque championnat de Ligue : validation de la proposition d'établir une check-list permettant aux représentants de Ligue de faire remonter aux Commissions les éventuels défauts à améliorer constatés lors des compétitions de Ligue.
- Oriflammes, tenues de Ligue : Pour les Oriflammes Brigitte JAMBART doit demander un devis réactualisé, le précédent datant de 2012. Les tenues des élus de Ligue sont distribuées lors de ce Comité Directeur. Un nouveau jeu de maillot a été commandé pour les équipes de Ligue envoyées à la Semaine Jeunes.
- Vie du site : il est confirmé que l'information administrative est à la charge de Brigitte JAMBART et l'information sportive à la charge de Dominique SALIOU.
- Il est demandé à Brigitte JAMBART de prendre contact avec la presse régionale avant chaque compétition de Ligue.
- Demande de la FFTA pour participer à l'animation de la tournée « Robin des Bois » présente à Nantes les 30 mai et 1er juin 2014 : demande transférée au CD44.
- Demande de la FFTA pour participer à une Coopération avec la Cote d'Ivoire : le Bureau de Ligue envisageait offrir son matériel d'archerie qui doit être évacué du garage. La proposition n'est pas retenue, ce matériel répondant à des besoins du CD49 et du Pôle Espoir, aux quels il va être distribué.
- Validation de la proposition de confier à Florian CAMBOT l'harmonisation des outils informatiques et de renouveler l'ordinateur du secrétariat.

Commission Arbitrage

- La facture relative au paiement de 600 euros pour 500 casquettes d'arbitre doit être fournie au Trésorier de la Ligue.

Commission Labellisation

- 12 nouveaux Clubs ont été labellisés (une partie des panonceaux a été remise lors du Fédéral à Angers, l'autre partie sera donnée au FITA à Beaupréau).

Commission Handicap

- Validation de la Convention Sport Adapté, sous réserve des modifications demandées par le Bureau de la Ligue sans réponse à ce jour.

Commission Parcours

- Désignation du responsable de la commission : Daniel ORIEUX est élu.
- Projet EPAF, première mouture : projet ambitieux et enthousiasmant bâti sous la direction de Jean-Yves BONNIEC. A finaliser suite aux diverses remarques du Comité Directeur (rôle du CTN, le titre qui doit être modifié trop proche de celui de l'ETAF d'échelon national et non régional, etc…).
- Le Club du Luart se propose d'accueillir la séance de formation au Tir Campagne prévue par le groupe de travail Tir Campagne.

Commission Organisation des Compétitions

- Dénomination de la commission : dénomination modifiée en «Commission Cibles Anglaises ».
- Evolution du cahier des charges des Championnats de Ligue : modifications en cours (voir aussi Commission PESR). Une réflexion est engagée pour préciser les règles à suivre pour les quotas des compétitions de Ligue.
- Concours "Spécial Jeunes", lettre/mail Alain Meyer : cette préoccupation légitime n'est pas de la compétence de la Ligue : cette demande est transférée au CD85.

- Calendrier Salle 2014 : le Ligue Jeune Salle du 2 février 2014 sera à Orvault, la Coupe de la Ligue Hiver du 9 février 2014 sera à la Garnache, et le Ligue Adultes Salle des 15 et 16 février 2014 sera à Evron.

Commission Formation

- Formation E1, candidatures : 27 inscrits pour les pré-requis du 22 juin 2013 à Rezé.
- Mise en place formation E2, candidatures : 6 à ce jour. Probablement l'unique séance de formation sur cette Olympiade.
- Un document dot être élaboré par Francis SIMON et la Commission Communication pour le Colloque Régional du 19 octobre 2013 (formation continue et formation E1 et E2).
- Formation continue : la date de la session de remise à niveau est finalement arrêtée au 19 octobre 2013 (Colloque de Challans). Il reste à établir un module AMP avec Elodie AMIARD.

Pôle Espoirs

- Projet futur CREPS : réunion le matin du 3 mai 2013 avec le CREPS et la FFTA (J.M. CLEROY et B. DUPIN), puis l'après-midi avec la Région et la FFTA. Un fort soutien de la FFTA et une impression globalement très positive et encourageante.
- Réfection du pas de tir : validation du devis de 9.424,48 euros TTC proposé pour la rénovation du pas de tir, indispensable au bon fonctionnement du Pôle jusqu'à son intégration au CREPS (pas avant la fin de l'Olympiade). Chantier de rénovation planifié en septembre 2013. Une demande d'aide financière de la Région et de la DRJSCS est en bonne voie.
- Dossier Michaël SANNA : suite à différents courriers pour régulariser sa situation, une proposition lui a été envoyée, déduisant ses frais de défraiements pour ses déplacements à des compétitions au programme du Pôle.
- Charte du Pôle : pour clarifier les droits et obligations des archers du Pôle, une Charte en cours de finalisation va être soumise aux élus du Comité Directeur pour relecture et échanges d'avis.
- Candidatures 2014, approbation : les candidatures retenues sont celles, nouvelles, de Pierre HEURTEBIZE et Maëva HESRY, et celles, renouvelées, de Salomé BICHON, Benoît LEGENDRE, Jérémy ROCHER, Emilie LACROIX et Claire URBANEK, ces dernières en "post-bac".

Commission PESR

- Stage fin avril 2013, bilan : à Challans, les thèmes abordés ont été la diététique et l'outil d'analyse de score. 62 jeunes et 17 adultes, satisfaisant et à reproduire.
- TNJ, Semaine Jeunes, le point et les perspectives : un bon comportement aux TNJ avec 2 médailles à Auch et 1 médaille à Offranville. Pour la semaine Jeunes à Vichy, 6 équipes sont prévues, un minibus supplémentaire est réservé au CDOS 44.
- Modification des Championnats de Ligue : pour une progression du niveau régional général de la Ligue, les modifications en cours du cahiers des charges auront pour objectifs d'augmenter le nombre de participants en FITA (malgré le tir en ABC), d'améliorer le côté spectaculaire des épreuves Salle et FITA en limitant les duels individuels au dernier carré, et développer une pratique compétitive collective (compétiteurs et entraineurs) en instaurant des duels par équipes.

Date du prochain Conseil d'Administration : le 28 septembre à 9h00 aux Ponts de Cé.

ANNEXE 1

COMPTE-RENDU
DU BUREAU
DU 16 MAI 2013

Elus Présents : Alain BOSSARD, Luc JOURNAULT, Jean-Marcel QUIBLIER, Dominique SALIOU.

- Demande de Brigitte d'acquérir l'un des PC portables de Matthieu/Elodie ;

Accord du Bureau pour un prix de 50 euros.

- Garage en location, le gardons-nous ?

Accord du Bureau pour mettre fin à la location du Bureau : les archives doivent pouvoir être stockées dans les bureaux, mais il faut trouver une solution pour le matériel d'archerie.

- renouvellement des maillots des équipes de Ligue (Semaine Jeunes) ;

Accord pour la commande des maillots des équipes de Ligue (Semaine Jeunes) pour un budget d'environ 600 euros : maillots bleus avec logo dans le dos.

- médailles des Championnats de Ligue, comment régler les problèmes récurrents ?

Accord pour localiser les médailles de Ligue à la Maison des Sports, afin qu'elles soient amenées aux Championnats sous la responsabilité des représentants de Ligue respectifs. Cette procédure sera enclenchée par le projet d'envoi d'un courrier de la Ligue (par email) à chaque organisateur de championnat de Ligue quelques semaines avant la compétition, le représentant de Ligue mis en copie.

- réponse Michael Sanna ;

Accord pour répondre positivement à ses demandes de défraiement des compétitions dont bénéficient également les archers du Pôle internes au CREPS.

- dossier Le Mans Nature/André Beauclair.

Accord sur le principe de solder favorablement ce dossier sous réserve de l'appréciation de la Commission Parcours lors du CA du 15 juin à la vue des différents éléments à regrouper par Brigitte.

Rencontre avec la Ligue Sport Adapté

Suite à cette réunion, le Bureau a reçu Mr Magnette, président de la Ligue Sport Adapté : accord sur la convention commune et une cérémonie de signature prévue lors de l'AG à la Ferté-Bernard.

ANNEXE 2

EMAIL AUX CLUBS ORGANISATEURS DE COMPETITIONS DE LIGUE

Madame, Monsieur le président,

Votre club s'apprête à organiser le championnat de Ligue … 2014, nous vous en remercions. Soyez assurés de trouver auprès des différents services de la Ligue des Pays de la Loire toute l'attention dont vous auriez besoin.

Le jour du championnat … sera à vos cotés au titre de représentant de la Ligue. Il est chargé de vous faire parvenir ou d'amener lui-même les médailles de Ligue. Il représente la Ligue, et à ce titre pourra vérifier l'application du cahier des charges (Cahier des charges pour toutes les compétitions de Ligue) qui vous incombe. Il sera le responsable de l'attribution et de la distribution des médailles, ainsi que du protocole à respecter pour cette cérémonie. Pour la banderole et les oriflammes de la Ligue le club doit se rapprocher du Comité Départemental.

Pour une communication optimale auprès des archers et du public, nous vous invitons :

- à vous assurez de bien nous avoir envoyé tous les éléments qui nous permettent de mettre en ligne le mandat sur le site internet de la Ligue.
- à contacter la presse locale à qui vous diffuserez les résultats le soir même du championnat.
- à nous envoyer les résultats pour les mettre en ligne sur le site internet de la Ligue.
- à nous envoyer quelques photos et éventuellement un petit résumé pour une promotion la plus vivante possible sur le site de la Ligue.
- à nous envoyer une copie des articles publiés dans la presse.

L'aide financière de la Ligue à votre club pour l'organisation de ce championnat est de xxx euros, et le tarif d'inscription des archers sera de … euros pour les jeunes et de … euros pour les adultes.

Le Championnat de Ligue est la compétition régionale la plus élevée et aussi une préparation aux Championnats de France. Comme vous le savez, pour être qualifiés et participer a cette compétition, les compétiteurs ont effectué un investissement sportif important, qu'ils sont donc en droit d'attendre de la Ligue et de l'organisateur une qualité dans l'organisation qui doit être au moins égale à l'investissement sportif. C'est en même temps pour votre club le moyen de montrer ses compétences reconnues à mettre en place une compétition sportive valorisante, en respectant un schéma d'organisation rigoureux.

La collaboration avec le représentant de Ligue et l'arbitre responsable de la compétition, le respect du règlement et du déroulement de la compétition et le respect du cahier des charges, vous permettra d'assurer toute la qualité que les archers attendent d'un Championnat de Ligue.

Nous vous engageons aussi au respect de la loi Alcool, tout particulièrement pour les jeunes (buvette, pot de l'amitié, choix des récompenses, etc …).

N'hésitez pas pour cela à contacter par le secrétariat de la Ligue, la commission arbitrage, la commission sportive [la commission parcours] et la commission communication.

Veuillez agréer, monsieur le président, nos salutations sportives,

La Ligue de Tir à l'arc des Pays de la Loire